

CONSEIL COMMUNAL DU 17 MAI 2017

Le 17 mai 2017 à 20 heures 30 minutes, les membres du conseil communal de la commune déléguée d'Omonville la Rogue se sont réunis en séance ordinaire dans la salle de la mairie.

PRÉSENTS : Pascal MONHUREL, Chantal LEBACHELEY, Patrick LEQUERTIER, Isabelle GUILLOU, Dominique HOCHET, Robert ROUCAN, Eric VOISIN, Fernand ALEXANDRE, Benoît DUVAL, Eric GUILLOU.

ABSENT : Murielle SAILLARD

SECRETARE : Eric GUILLOU

Adressage

Le Maire délégué fait un retour sur la réunion publique du 10 mai 2017 à 19h30 à la salle communale.

Une cinquantaine de personnes en présence de Soizick Kermarrec, directrice des Moyens Généraux de la Hague chargée de l'adressage, a assisté à la réunion.

Le débat s'instaure sur le devenir du nom de la commune que l'on a peur de voir disparaître.

Pascal Monhurel et Soizick Kermarrec rassurent en précisant que le nom d'Omonville la Rogue et des autres communes historiques demeurera sur les adresses.

Il y a des homonymes avec certaines communes dont la nôtre et il y a lieu de changer le nom de certaines voies et de nommer des voies non référencées.

Concernant le KBIS des entreprises, c'est la commune nouvelle qui réglerait la facture (à définir prochainement en conseil municipal de la commune nouvelle).

Depuis cette réunion, la mairie a reçu un courrier de Monsieur Christian Cauvin et Madame Marie-Ange Charpentier sur leur crainte de voir le nom d'Omonville la Rogue disparaître.

Les conseillers communaux valident le nom des nouvelles voies comme suit :

Voies actuelles	Nouveau nom validé par le conseil communal
Rue d'Aurigny	Rue Roland Ricordeau (après accord de la famille)
Les Carrières	Les Carrières
Rue de l'Eglise	Rue de la Vallace
Rue de la Place	
Route de la Hague	Rue de la Jonquière (7 pour, 2 contre, 1 abstention)
L'Épine d'Hüe	L'Épine d'Hüe
Le Moulin	Le Moulin Parmier
La Place	Place Michel Canoville
Rue des Roseaux	Rue de la Roselière
Rue du Marais	Rue de la Lagune

Eric Guillou demande si les erreurs d'orthographe peuvent être modifiées ?

Ainsi le conseil communal est d'accord pour demander à la poste d'orthographier le Chemin de l'Etimbert avec un T final et non avec un G.

Subventions 2017

La commune nouvelle renvoie aux communes déléguées les demandes relevant de la vie locale et/ou qui ont fait l'objet d'une demande unique.

Demandeur	Montant demandé	Observations	Avis du conseil communal
Collège lehague Dike	30 €	Séjour en Allemagne : Pierre LEHUBY	30 €
Collectif de la Fête du Port	1500 €		1500 €
CFA BTP Coutances	Non précisé		/
Trait d'Union	Non précisé		50 €
Usagers du port	50€		50€

Le conseil communal tient à signaler que la commune déléguée d'Omonville la Rogue sert d'appui logistique important à l'association du Trait d'Union (prêt de la salle communale tous les mardis avec son entretien, photocopies à la mairie, prêt de matériel ...)

Subvention aux élèves du collège : les élus souhaitent que ce genre de subvention soit harmonisé au niveau de la commune nouvelle.

Recensement des besoins

La commune nouvelle demande aux communes déléguées de lister les projets communaux d'investissement :

- columbarium (chiffrage connu) et jardin du souvenir
- mise aux normes accessibilité de la salle communale (chiffrage connu)
- Eclairage public dans le mur du Jardin de la Caserne
- Eclairage public sur le chemin piétons allant de la salle communale au CD45.

Concernant le projet de lotissement à la Corderie : Un état des lieux du dossier sera fait et la question de la faisabilité et de la pertinence du projet sera revue ultérieurement.

Vente du tracteur

L'ancien petit tracteur de la commune n'est plus en état de fonctionnement.

Le conseil communal est d'accord pour le mettre en vente par souscription sous enveloppe cachetée.

Robert Roucan se renseignera en commission sur la marche à suivre au niveau de la commune nouvelle.

Tours de garde pour les élections législatives

1^{er} tour : dimanche 11 juin 2017

8H00 – 10H30 = Eric BARBIER – Fernand ALEXANDRE – Pascal MONHUREL

10H30 – 13H00 = Murielle SAILLARD – Patrick LEQUERTIER – Dominique HOCHET

13H00 – 15H30 = Catherine LE BERT – Benoit DUVAL – Virginie SEIGNEUR

15H30 – 18H00 = Robert ROUCAN – Caroline DRUON – Chantal LEBACHELEY (à partir de 17H)

2^{ème} tour : dimanche 18 juin 2018

8H00 – 10H30 = Eric BARBIER – Eric VOISIN – Pascal MONHUREL

10H30 – 13H00 = Murielle SAILLARD – Isabelle GUILLOU – Dominique HOCHET

13H00 – 15H30 = Patrick LEQUERTIER – Eric GUILLOU – Benoit DUVAL

15H30 – 18H00 = Chantal LEBACHELEY - Virginie SEIGNEUR – Catherine LE EBRT

Une confirmation sera demandée auprès des personnes non présentes au conseil de ce soir.

Vente de pizzas – demande de Marcel Lezec

Comme tous les ans, Marcel Lezec demande l'autorisation de venir vendre des pizzas le mercredi et dimanche soir au camping municipal et le samedi soir au port.

Le conseil communal donne son accord.

Expo et vente de photos : demande de Monsieur Damecour

Monsieur Damecour souhaite venir exposer ses photos et les vendre sur le port d'Omonville.

Le conseil communal donne son accord mais lui signale qu'il n'y a pas de lieu réservé à l'abri du vent et du soleil. Il pourra prendre contact avec les services techniques afin de définir la zone d'exposition.

Le conseil communal lui propose également de contacter le président de la Fête du Port afin d'obtenir un emplacement ce jour-là.

Installation de ganivelles Rue de la Lagune

Patrick Lequertier présente trois devis pour l'achat de ganivelles d'1,20 mètre sur 120 mètres linéaires.

- point vert : 2 437,10 € TTC

- Leroy Merlin : 2 144,30 € TTC

- Vimond : 2001,17 € TTC

Le conseil communal donne son accord pour retenir le devis de l'entreprise Vimond. Cette dépense sera imputée au budget annexe du site touristique car cela fait partie de son aménagement.

Les élus se réuniront mercredi 24 mai à 18H sur place afin de définir le lieu exact d'installation. Il sera également question de l'aménagement des terrains de pétanque, des tables de pique-nique, poubelles, terrain de volley...

Paillage - devis

Robert Roucan présente le devis de l'entreprise Kabélis concernant la fourniture du paillage pour la zone de plantations Rue de la Lagune / site touristique du Hâble.

Le devis s'élève à 2 664,48 € pour 57 m³. Le conseil communal donne son accord sur le principe d'acheter le paillage chez ce fournisseur mais demande que le cubage soit recalculé une fois les plantations faites.

Pascal Monhurel informe les conseillers communaux que l'un des agents communaux est en arrêt de travail pour un long moment. Une personne sera embauchée pour la remplacer.

Chantal Lebacheley s'inquiète de l'entretien de la commune sachant que les plantations et la mise en œuvre du paillage va prendre beaucoup de temps. Pascal Monhurel répond que seuls deux agents sur les trois seront affectés aux plantations. Le troisième agent aura en charge l'entretien de la commune pendant cette période.

Pascal Monhurel demande à Patrick Lequertier de prévenir Yoann Sanson dès le commencement des plantations afin qu'il programme l'intervention de l'entreprise pour semer le gazon.

Eclairage public les Carrières : devis d'Inéo

Patrick Lequertier explique que 4 têtes d'éclairage sont encore à vapeur de mercure et que cela ne se fait plus.

Inéo a proposé un devis pour leur remplacement par des têtes d'éclairage à leds pour 3 595,20 € TTC

Le conseil communal est d'accord sur le principe de remplacer les têtes d'éclairage mais demande que soient présentés deux devis supplémentaires.

Location de la salle communale : week-end de l'Ascension 2018

Une administrée de la commune demande à louer la salle communale le week-end de l'ascension 2018 sur 4 jours : le conseil communal est d'accord à condition d'appliquer le tarif week-end x2.

Une réflexion sera à mener sur le tarif de location aux habitants de la commune nouvelle, sur la pertinence d'équiper d'avantage la salle communale, sur les problèmes de chauffage pendant les périodes de grand froid...

Avant la fin de l'année, il faudra également demander aux associations les dates à réserver pour 2018.

Deux disjoncteurs sont à changer rapidement.

Questions diverses

- ✓ Pascal Monhurel donne lecture du mail de Marcel Gaudaire concernant l'entretien des courts de tennis : le conseil communal souhaite que les courts restent en accès libre. Toutefois, un panneau « strictement réservé à la pratique du tennis » sera apposé. L'entretien alentour sera revu, notamment sur l'élagage des peupliers afin d'atténuer le désagrément des feuilles mortes sur les courts. Chantal Lebacheley dit qu'il vaudrait mieux les abattre.
- ✓ Courrier de Monsieur Jean-Marie Hibon concernant son projet de création d'une micro-entreprise pour vendre des crêpes chez lui pour les randonneurs du Chemin des Douaniers. Le conseil communal prend acte.

- ✓ Le conseil communal demande à la commune nouvelle la possibilité de remettre de l'arène granitique sur le terrain de pétanque de l'espace vert.
- ✓ L'abattage des deux sapins de l'espace vert sera fait en direct par la commune nouvelle.
- ✓ Chantal Lebacheley demande que les barrières du caravaning, récemment posées, soient rendues plus visibles pour des questions de sécurité. Patrick Lequertier fera installer des bandes réfléchissantes dessus.
- ✓ Problème d'étanchéité de la véranda du presbytère : l'entreprise Perrin devait intervenir mi-avril. Elle n'est pas venue. Patrick Lequertier va la relancer.
- ✓ Travaux sur la ligne haute tension : Le conseil communal demande qu'EDF fournisse un planning des travaux. Un rendez-vous sera demandé.
- ✓ Chaudière de la mairie : il y a une odeur de fuel constante. Patrick Lequertier est chargé de vérifier s'il n'y a pas de problème dessus.
- ✓ Plantations Chemin Divetaïn : des hortensias seront plantés au-dessus du bloc de boîtes aux lettres
- ✓ Retour sur le méchoui communal : globalement la prestation a été en dessous de celles des autres années. Certaines personnes se sont plaintes du mouton qui n'était pas bon, le dessert était trop cuit et le service n'était pas suffisant. Ces remarques seront remontées au prestataire. Isabelle Guillou fait remarquer que cette année nous avons reçu plus d'une cinquantaine d'inscriptions après la date limite, ce qui rend difficile l'organisation.
- ✓ Commissions : Les élus s'étonnent de recevoir les convocations aux commissions sur papier et non sous forme dématérialisée comme cela devait être. La question sera posée au service moyens généraux. Pascal Monhurel demande aux élus de faire remonter au conseil communal les informations qui concernent la commune déléguée afin que tous soient au courant de ce qui sera voté en conseil municipal. En effet, certains élus « découvrent » des sujets au moment du vote en conseil municipal.
- ✓ Mur du Clos des Briques, Rue du Général Leclerc : un trou béant sur une longueur d'environ 3 mètres linéaires a été fait dans ce mur lors des derniers travaux de la route. L'exploitant l'a constaté et signalé. A voir avec Yoann Sanson de la commune nouvelle pour la remise en état.
- ✓ Port : le maire informe les élus que le conseil départemental souhaite se libérer du port (concession et infrastructures). Pour info, les travaux sur le port représentent une somme de 800 000€ depuis 2008.